



Déclaration de la Fondation Diesel Emissions Justice en réponse à l'accord entre Volkswagen et VZBV en Allemagne

4 mars 2020

La Fondation DEJ se réjouit de l'offre d'accord à l'amiable négociée par la fédération des associations allemandes de consommateurs VZBV.

C'est la première fois que VW assume ses responsabilités sur le Dieseldgate en Europe continentale. VW propose ainsi environ 15% du prix d'achat du véhicule, avec des paiements allant de 1 350 à 6 257 euros, selon le modèle et l'âge du véhicule. Ces sommes sont beaucoup moins importantes celles dont ont bénéficié notamment les clients américains.

Que l'offre soit valable et "juste" reste encore à prouver. Pour que l'accord soit valable, au moins 70% des 260 000 consommateurs allemands ayant poursuivi VW en justice via l'association, doivent accepter l'offre avant fin avril, précisément avant que Volkswagen soit entendu devant la Cour Fédérale de Justice de Karlsruhe, en Allemagne, le 5 mai. Si 30% ou plus des consommateurs allemands éligibles n'acceptent pas l'offre, l'accord sera annulé.

Le Dieseldgate constitue une fraude de grande ampleur, une infraction aux règles de l'Union européenne ayant eu pour conséquence des préjudices sur l'environnement et la santé publique, ainsi que des pertes financières pour les anciens et actuels propriétaires de voitures Volkswagen. Bien que Volkswagen ait admis avoir fraudé, des jugements du monde entier ont révélés des formes de justice asymétriques et des dédommagements différenciés selon les pays de résidence des réclamants. Alors que plus de 25 milliards d'euros ont été versés en dédommagements dans le monde entier, aucune indemnisation, sur une base collective n'a été accordée en Europe en dehors de cet "accord potentiel", en Allemagne, la semaine dernière.

La Fondation DEJ a été créée pour tenter d'obtenir réparation très largement, au nom de tous les clients Européens victimes du Dieseldgate qui font confiance à son initiative.

Pour y parvenir, en 2019, elle a commencé une campagne sans précédent pour rassembler de nombreux participants dans toute l'Europe afin de s'unir pour négocier un accord paneuropéen, premier du genre sur le continent. L'accord allemand prouve clairement que l'Union fait la force. Cependant, régler le problème pour seulement 260 000 personnes ne suffit pas. Près de 8,5 million de voitures ont été truquées et vendues dans toute l'Europe. Nous considérons qu'il est capital que tous les propriétaires de voitures Volkswagen concernés en Europe soient ensemble pour réclamer justice.

La Fondation DEJ a envoyé un courrier officiel à Volkswagen pour lui faire part de son intention de négocier ou le cas échéant d'entamer des procédures judiciaires. Faute de réponse amiable, une demande sera déposée en justice très prochainement, devant le tribunal d'Amsterdam.

À propos de la Fondation Diesel Emissions Justice

La Fondation Diesel Emissions Justice est une organisation à but non lucratif, indépendante située aux Pays-Bas. Elle défend les intérêts des anciens et actuels propriétaires des véhicules concernés par le Dieseldgate, soit fabriqués et vendus entre 2009 et fin 2015.